

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX



EXTENSION DE RESEAU D'ASSAINISSEMENT COMMUNES DE PAVILLY ET VILLERS ECALLES
--

N° de marché

--	--	--	--	--	--	--	--

I - Acte d'Engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'ouvrage :

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Austreberthe – Mairie de
76360 Barentin,
représenté par son Président, M. LEMESLE Claude,**

Objet du marché :

**Extension de réseau d'assainissement
Commune de Pavilly (76570) et Commune de Villers Ecalles (76360)**

Mode de passation et forme de marché :

**MARCHE PUBLIC en procédure adaptée passé en application des articles 28 du Code des
marchés publics.**

Maîtrise d'oeuvre :

**INGETEC SA
11, avenue de l'industrie
BP 57, Ste Marie des Champs
76192 YVETOT cedex
Représentée par : Christian GIRAUD**

(Sous réserve de changement ultérieur par décision du maître de l'ouvrage)

**Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de
créances :**

Monsieur le président

Ordonnateur :

Monsieur le président

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le trésorier du Syndicat

SOMMAIRE

<u>ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT</u>	<u>4</u>
<u>ARTICLE 2 : PRIX</u>	<u>4</u>
<u>ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION</u>	<u>6</u>
<u>ARTICLE 4 : PAIEMENT</u>	<u>6</u>
<u>ARTICLE 5 : NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE</u>	<u>6</u>
<u>ANNEXE N° 1 : RELATIVE A LA PRESENTATION D'UN SOUS – TRAITANT OU ACTE SPECIAL</u>	<u>9</u>

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du détail estimatif est décomposée dans le tableau ci-après en mettant en évidence les montants hors T.V.A. et de la T.V.A. :

pour la solution de base⁵ :

<i>LOTS</i>			
<i>Prestations</i>	<i>Désignation des entreprises</i>	<i>Montant H.T.</i>	<i>Montant T.V.A.</i>
<i>Frais de coordination</i>
Lot n° 1 (TVA.....%)
Lot n° 2 (TVA.....%)
Lot n° 3 (TVA.....%)
<i>Total des lots</i>	
<i>Montant total T.T.C. des lots</i>	
<i>Soit en toutes lettres :</i>			
.....			

Aucune variante ni option n'est autorisée.

Déclaration de sous-traitance au moment de l'offre :

- Le ou les actes spéciaux de sous-traitance n°..... annexé(s) à l'acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que l'on envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Les noms et les conditions de paiement de ces sous-traitants ainsi que le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque acte spécial de sous-traitance constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.
- Chaque acte spécial de sous-traitance constitue une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.
- Le montant total des prestations que l'on envisage de sous-traiter conformément à ces actes spéciaux de sous-traitance est de :

<i>Lot</i>	<i>Nature de la prestation</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Montant TVA (..... %)</i>	<i>Montant TTC</i>
.....
.....
.....
TOTAUX	

⁵ Le montant est indicatif si le marché comporte des prix unitaires

Article 3 : Délais d'exécution

Le délai d'exécution des travaux est de 3 mois par lot.

Le délai d'exécution part de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Article 4 : Paiement

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :
- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :
- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Conformément au C.C.A.P. la ou les entreprises ci-après désignées

refusent⁶ de percevoir l'avance

acceptent de percevoir l'avance

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considèrera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

Article 5 : Nomenclature communautaire

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont :

<i>Classification principale</i>	<i>Classification complémentaire</i>
Travaux d'assainissement. (452324109)	

⁶ Cocher la case correspondant à votre situation

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A
Le

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir
marché
A
Le

Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur habilité par la délibération en
date du

DATE D'EFFET DU MARCHE

Date de signature de l'avis de réception postal par le titulaire
(valant notification du marché) :

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (*indiquer le montant en chiffres et lettres*) :

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (*indiquer en chiffres et en lettres*) :

4 La partie des prestations évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

et devant être exécutée par

en qualité de : membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant

A le⁷
Signature

MODIFICATION(S) ULTERIEURE(S) AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

(A renseigner autant de fois que nécessaire)

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée (*indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant en lettre*) à :

Montant initial : - Ramené à :
- Porté à :

A le⁸
Signature

⁷ Date et signature originales

⁸ Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : Relative à la présentation d'un sous – traitant OU ACTE SPECIAL

A – Identification de l'acheteur **DC13**

Acheteur : **SIA de la Haute Vallée de l'Austreberthe**
Mairie de Barentin
76360 BARENTIN
Tél: 02.32.94.90.20

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements ou aux cessions de créances : **Monsieur le président**

Comptable assignataire des paiements : **Monsieur le trésorier du Syndicat**

B – Objet du marché **DC13**

Objet du marché : **Extension de reseau d'assainissement**
Commune de pavilly et Villers Ecalles

Numéro de marché (*le cas échéant*) : Lot n° :

Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :

.....

C - Prestations sous-traitées **DC13**

Nature des prestations :

.....

.....

Montant prévisionnel des sommes à payer directement au sous-traitant :

Montant HT :

Montant TTC :

Modalités de variation des prix :

Date ou mois d'établissement des prix : **La date d'établissement des prix est la date de la signature de l'offre de prix par le candidat.**

D - Sous-traitant **DC13**

Nom, prénom, raison ou dénomination sociale :

.....

.....

Forme juridique :

.....

Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers :

.....

Le présent acte spécial :

a pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agréeer ses conditions de paiement

est un acte spécial modificatif ; il annule et remplace celui du :/...../200....

Le sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct :

Oui Non

E - Conditions de paiement prévu par le projet ou le contrat de sous-traitance et modalités de règlement	DC13
---	-------------

Compte à créditer (intitulé, numéro, ...) – Joindre un relevé d'identification bancaire ou postal :

Avance :

- le sous-traitant demande à bénéficier de l'avance
 le sous-traitant ne demande pas à bénéficier de l'avance

Modalités de règlement :

.....
.....
.....
.....

F - Capacités professionnelles et financières du candidat et déclaration de non interdiction d'accès aux marchés publics	DC13
---	-------------

Le sous-traitant mentionne les capacités professionnelles et financières suivantes :

.....
.....
.....
.....

Le sous-traitant produit, dans tous les cas de figure, une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

G - Exemple unique du titulaire	DC13
--	-------------

Le titulaire établit qu'une cession ou un nantissement de créance résultant du marché ne fait pas obstacle au paiement direct du sous-traitant dans les conditions prévues à l'article 116 en produisant soit l'exemplaire unique du marché qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance.

Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemplaire unique prévu à l'article 106 du Code des marchés publics.

Le titulaire déclare que l'exemplaire unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Il donne une attestation du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché.

H - Acceptation et Agrément Des conditions de paiement du sous-traitant	DC13
--	-------------

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A..... le.....
Le candidat ou le titulaire

A..... le.....
Le représentant de l'acheteur

I- Notification de l'acte spécial au titulaire

DC13

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'acte spécial au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent acte spécial.

A..... le